CAROLE DELGA
L'OCCITANIE EN COMMUN

MARDI 8 JUIN 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEJA PRES DE 1 600 MAIRES D'OCCITANIE SOUTIENNENT CAROLE DELGA

Déjà près de 1 600 maires d'Occitanie soutiennent Carole Delga et sa liste de « l'Occitanie en commun », dès le premier tour de l'élection régionale. ***Près de 1 600 maires, ce sont plus d'un tiers des premiers magistrats de l'ensemble des villes et villages d'Occitanie****. Ce soutien de poids est le fruit de* ***5 années de travail collectif, cohérent et en proximité, qui a permis d'apporter des solutions sur-mesure et concrètes pour les communes et habitants d'Occitanie****. C'est aussi la confiance apportée à Carole Delga sur son projet, notamment sa capacité à mettre en place une relance économique forte basée en partie sur l'investissement public.*

*« **Les maires sont mes premiers partenaires, mes premiers interlocuteurs**. Ce sont eux qui, au plus près des citoyens, travaillent sans relâche, avec leurs agents, leur équipe municipale, à trouver chaque jour des solutions, à mettre en œuvre des projets concrets.*
J'ai été maire de ma commune où j'habite toujours, Martres-Tolosane, et j'en suis restée conseillère municipale, car, pour moi, ***il n'y a pas d'un côté les grandes filières économiques et de l'autre les petits dossiers de la vie quotidienne.*** *Tout est important. Comme je le dis souvent, nous, les élus locaux, sommes à « portée d'engueulade », a écrit Carole Delga aux maires en mai dernier.*

Attachée à cette proximité, elle a travaillé sans relâche avec les élus communaux et intercommunaux pour ***garantir le développement équilibré de tous les territoires****, grâce notamment aux Contrats de territoire et aux plus de 380 Contrats Bourgs-Centres. Pendant la crise sanitaire, Carole Delga a également réuni les élus locaux pour proposer une aide aux entreprises des secteurs culturels, touristiques, de l'évènementiel, aux commerces et aux artisans durement touchés par le confinement.* ***Le fonds L'OCCAL a ainsi réuni 152 Intercommunalités, soit plus de 98% d'entre elles****, afin de financer les aides à l'équipement sanitaire des commerces et des associations, à la trésorerie, et l'aide au financement des loyers de plus de 11 000 commerçants.*

*« **Je n'ai qu'une méthode : écouter, rassembler, agir. Je crois au collectif, à l'écoute, à la proximité, à la sincérité.** Pour moi, communes, intercommunalités, départements, régions, Etat,* ***forment une seule et même équipe, « l'équipe de France »****, avec un objectif commun : améliorer la vie de nos concitoyens. J'agis, comme chaque maire, avec pragmatisme et bon sens, au-delà*

de nos engagements partisans. C'est ce que j'ai fait pendant 5 ans et ce que je propose de faire à compter du 28 juin, en accompagnant les maires dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la revitalisation commerciale ou encore en renforçant notre soutien à l'aménagement des communes, la construction de logements sociaux, la rénovation thermique et la mise en accessibilité des bâtiments communaux. ***Autant d'actions qui seront menées en concertation avec les maires et présidents d'Intercommunalités, pour répondre aux besoins de chaque territoire****. »*

L'action locale dans le programme de l'Occitanie en commun :

- ***En matière de santé :*** *recrutement de 200 médecins et infirmiers pour accompagner leur installation dans les déserts médicaux, rénovation des hôpitaux locaux et construction ou extension de 150 maisons et centres de soins pour garantir la santé à un quart d'heure de tous les habitants.*
- ***En matière de sécurité :*** *aide financière aux communes pour la rénovation des locaux, l'équipement et la formation des policiers municipaux et l'aide à l'acquisition de postes de police mobile dans les Intercommunalités, pour permettre aux agents municipaux de s'installer temporairement dans les lieux de tension.*
- ***En matière d'attractivité commerciale :*** *généralisation du fonds FOCCAL pour l'acquisition et la rénovation par la Région de locaux commerciaux afin de proposer des loyers à un prix plus raisonnable et permettre à de nouveaux commerces de proximité de s'installer dans les cœurs de villes et villages.*
- ***Poursuite de la politique Bourgs-Centres*** *pour la création ou la diversification d'équipements de services, l'amélioration du cadre de vie, le développement économique et l'emploi sur le territoire, la mobilité avec la création de Pôles d'échanges multimodaux, pistes cyclables et l'aménagement de voirie, l'habitat avec l'aide à la construction et la rénovation de logements, notamment sociaux ou encore la création d'équipements culturels et sportifs….*
- ***Le renforcement des aides à la vitalité des territoires*** *par le soutien à la création d'espaces publics, associatifs, petite enfance, la mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments publics ou encore la création de cuisines centrales pour la restauration collective des crèches, écoles et équipements intergénérationnels.*

Retrouvez la liste complète des maires :

https://www.loccitanieencommun.fr/ils-nous-soutiennent/

Contact presse : Lisa Mazieres / presse.occitaniencommun@gmail.com / 07 57 00 53 93
Twitter : @PresseOccCommun